

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2016/09/27-13

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 septembre 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2016/02/23-01 du conseil d'administration en date du 23 février 2016,

DÉCIDE :

OBJET : Principe de collaboration scientifique avec la société BIOMEOSTASIS

Le conseil d'administration approuve le principe de collaboration scientifique avec la société BIOMEOSTASIS, dont les modalités sont arrêtées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 27 septembre 2016




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

Demande de mise en place d'un contrat de collaboration scientifique avec mise à disposition de locaux

Société BIOMEOSTASIS

Selon les dispositions du Conseil d'Administration d'AMU du 23 février 2016 concernant les conditions d'accueil des start up au sein de l'établissement.

La société BIOMEOSTASIS, créée en 2010 et présidée par Monsieur Bruno BARIOHAY, propose des activités de prestations de services en pharmacologie in vivo et mène à bien des activités de recherche préclinique dans le domaine du comportement nutritionnel et des troubles métaboliques.

BIOMEOSTASIS est hébergée au sein des locaux d'AMU depuis le 21 septembre 2010 à la faculté de Saint Jérôme.

Superficie	92 m ²
Convention d'accueil	1^{ère} convention: durée de 3 ans, du 21/09/2010 au 20/09/2013 2^{nde} convention: durée de 3 ans, du 21/09/2013 au 20/09/2016.
Date de fin	20/09/2016
Type d'hébergement	Hébergement humide
Redevance annuelle	70 €/m ² soit 6 440 € HT
Lieux	UFR Sciences et Techniques de St Jérôme
Valorisation	Aucun contrat de transfert de technologie Existence d'une bourse CIFRE

La société BIOMEOSTASIS demande la mise en place d'un contrat de collaboration scientifique avec mise à disposition de locaux selon les dispositions définies en Conseil d'Administration d'AMU du 23 février 2016, pour une durée 12 mois.

Superficie souhaitée	92 m ²
Contrat de collaboration scientifique	Durée de 1 an
Type d'hébergement associé	Hébergement humide
Redevance annuelle	110 €/m ² soit 10120€ HT
Lieux	UFR Sciences et Techniques de St Jérôme

BIOMEOSTASIS a été créée en 2010 sous l'impulsion de deux docteurs issus de l'Université AMU, le Dr Julien ROUX et le Dr Bruno BARIOHAY, et a basé ses locaux au sein du campus de St Jérôme, à proximité immédiate du laboratoire de Physiologie et Physiopathologie du système nerveux somatomoteur et neurovégétatif dirigé par le Professeur TROUSLARD.

Cette localisation leur a permis de développer une dynamique scientifique avec le laboratoire et de mutualiser certains locaux et équipements d'animalerie. Une convention d'hébergement de 3 ans renouvelable a ainsi été mise en place entre BIOMEOSTASIS et AMU en septembre 2010. Aujourd'hui, BIOMEOSTASIS emploie sept personnes, dont cinq Docteurs (quatre de ces docteurs étant issus d'AMU – Dr Julie MARCOTORCHINO, Dr Thaïs ROUQUET, Dr Julien ROUX et Dr Bruno BARIOHAY) et un doctorant, tous en CDI à temps plein.

Le laboratoire PPSN EA 4674 et BIOMEOSTASIS ont signé deux contrats de collaboration de recherche dans le cadre de conventions CIFRE :

- Thaïs ROUQUET a ainsi effectué sa (soutenance en 2015) sous la co-direction de Bruno LEBRUN et Jean Denis TROADEC. A l'issue de sa thèse, Mme Thaïs ROUQUET a été employée en CDI par la société Biomeostasis.
- Mr Clément PIERRE est actuellement en cours de thèse CIFRE sous la direction du Pr Jean-Denis TROADEC. La soutenance de Mr Clément PIERRE est prévue en 2017.

Sur un plan académique, les partenariats entre l'équipe CATHE (resp. JD TROADEC) et BIOMEOSTASIS ont abouti à la production de 9 publications scientifiques dans des journaux internationaux de haut niveau et de deux communications affichées dans des congrès nationaux et internationaux. Le partenariat liant BIOMEOSTASIS et le laboratoire PPSN a reçu un écho extrêmement favorable dans le rapport d'évaluation du laboratoire PPSN par l'AERES dans le cadre du renouvellement du contrat quadriennal 2012-2018 du laboratoire. Plusieurs projets scientifiques majeurs pour l'équipe académique CATHE font actuellement l'objet d'un partenariat scientifique entre le laboratoire et Biomeostasis et d'un soutien financier de l'entreprise.

Depuis sa création, et du fait de l'origine universitaire de ses fondateurs, BIOMEOSTASIS a participé activement aux différentes initiatives mises en place par les filières d'enseignement d'AMU afin de rapprocher les étudiants du monde de l'entreprise. Ainsi, BIOMEOSTASIS fait des interventions régulières auprès des étudiants du Master de Neurosciences, propose des stages d'immersion en entreprise à des étudiants d'AMU, a participé à des événements tels que le « Patent shaker » récemment proposé aux étudiants de Master de Neurosciences et aux « Rendez-vous de la cohorte » mis en place par l'EDSV. BIOMEOSTASIS s'est également fortement impliquée dans les activités de l'association AMEPHY, créée sous l'impulsion d'enseignants chercheurs d'AMU et dirigée par JD TROADEC, et qui fait la promotion de l'enseignement supérieur des sciences aux collégiens et lycéens.

BIOMEOSTASIS souhaite délocaliser son activité hors d'AMU en faisant l'acquisition de ses propres locaux et de sa propre animalerie. Cependant, les prévisions initiales se sont avérées quelque peu optimistes, le démarrage de l'activité de service ayant nécessité plus de temps qu'initialement prévu. Le premier contrat avec un industriel a en effet été signé en milieu d'année 2012. Le chiffre d'affaires actuel connaît une croissance à deux chiffres et son carnet de clients inclut certains des plus grands laboratoires pharmaceutiques et industriels agroalimentaires en Europe et sur le continent Nord-Américain. Cette position lui permet d'envisager d'externaliser ses locaux du site St Jérôme et d'aménager sa propre animalerie pour rongeurs. Néanmoins, ce processus d'externalisation s'avère long, tant du point de vue de la structuration financière du projet que dans sa réalisation, et très coûteux, le seul aménagement de l'animalerie étant chiffré à environ 700 k€. Aujourd'hui, BIOMEOSTASIS est accompagné par un cabinet d'expert de la finance d'entreprise et par un cabinet de maîtrise d'œuvre en conception de laboratoires et d'animalerie de façon à réaliser son projet au plus vite. Il apparaît néanmoins irréalisable que l'externalisation arrive à son terme avant fin 2017.

En l'état, la fin de la convention d'hébergement de la société Biomeostasis (21 septembre 2016) serait catastrophique pour la société qui n'est pas en mesure de délocaliser son activité mais également très pénalisante pour l'équipe CATHE. La fin d'activité de la société Biomeostasis signifierait l'arrêt de la thèse de Mr Clément PIERRE et des projets de développement scientifique et technologique liant le laboratoire PPSN et Biomeostasis.

Le comité de valorisation d'AMU du 8 juillet 2016 a ainsi émis un avis favorable à cette demande, pour une durée de 12 mois afin que la thèse en cours puisse se terminer dans de bonnes conditions pour l'étudiant. L'entreprise devra par la suite quitter les locaux.